

Province de Québec,
MRC de Pierre-De Saurel,
Municipalité de Saint-David.

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-David, tenue le 17 décembre 2024, à 20 h, à l'hôtel de ville, situé au 16, rue Saint-Charles à Saint-David.

Sont présents, M. le Maire Richard Potvin, la conseillère Linda Cournoyer ainsi que les conseillers Marco Paquet, Gilles Hébert, Pier-Yves Chapdelaine et Patrick Chamberland, tous formant quorum sous la présidence de M. le Maire. Le directeur général et greffier-trésorier est aussi présent. Le conseiller Joël Brouillard est absent.

Il est mentionné et constaté que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

2024-12-285 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marco Paquet, appuyé par Gilles Hébert et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-12-286 Résolution en lien avec le taux d'intérêt applicable aux créances impayées

Il est proposé par Pier-Yves Chapdelaine, appuyé par Linda Cournoyer et résolu que ce Conseil décrète que le taux d'intérêt pour l'année 2025 soit de l'ordre de 8% à être chargé sur toutes les redevances municipales passées dues et ce, conformément aux dispositions de l'article 981 du Code municipal du Québec.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-12-287 Résolution fixant les conditions salariales des employés de la Municipalité de Saint-David pour l'année 2025

Considérant que les conditions salariales des employés municipaux sont établies annuellement par le Conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par Linda Cournoyer appuyé par Patrick Chamberland et résolu que ce conseil adopte les modalités inscrites au document portant le titre « Liste des pourcentages d'augmentation de salaire des employés 2025 ».

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2024-12-288 Remboursement à l'Association des loisirs pour la contribution de la MRC de Pierre-De Saurel au Marché de Noël;

Considérant que la Municipalité a reçu une contribution financière de 2 000 \$ de la MRC de Pierre-De Saurel pour la tenue du Marché de Noël ;

Considérant que le Marché de Noël est organisé par l'Association des Loisirs de Saint-David;

Considérant qu'un montant de 20 \$ en lien avec la Fête de Noël des enfants qui devait être payé à l'Association des Loisirs a été versé à la Municipalité par un parent;

Considérant que l'Association des Loisirs doit rembourser à la Municipalité les achats effectués pour le ProShop du Centre récréatif au montant de 489,46 \$;

En conséquence, il est proposé par Patrick Chamberland, appuyé par Marco Paquet et résolu que ce Conseil autorise le versement d'un montant de 1 530,54 \$ à l'Association des loisirs de Saint-David et affecte cette dépense au postes budgétaires numéro 02-701-98-991.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Le Conseil procède à la période de questions prévue à l'intention des personnes présentes à la séance.

2024-12-289 Levée de la séance

Il est proposé par Marco Paquet, appuyé par Gilles Hébert, que la séance soit levée à 20 h 08.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27-1).

Maire

Directeur général et greffier-trésorier